

VOEUX 2022 DOSSIER DE PRESSE



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie



"Notre souveraineté se construit collectivement pour que chacun ait une place." Carole Delga

Mardi 11 janvier 2022

© Perset Arthur - Région Occitanie



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

ÉDITO	4
SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE	5
> Un fonds souverain de 200 M€ au service de la souveraineté économique, celles des entreprises et de l'emploi	
> 200 M€ consacrés au Fonds souverain de la transition énergétique en cours de construction dédié à l'énergie et au climat en Occitanie	
SOUVERAINETÉ SANITAIRE	8
> GIP Santé : pallier le manque de personnels de santé dans les déserts médicaux	
> Occitanie Protect : mobiliser et relocaliser les savoirs-faires industriels pour plus d'autonomie	
SOUVERAINETÉ ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALES	10
> Eco-construction : la Région prépare l'avenir du bâtiment durable	
> La Région booste la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements	
> Eau : la Région veut assurer la gestion des installations hydrauliques du territoire	
> Fabriqué en Occitanie : favoriser les circuits courts pour diminuer l'empreinte carbone	
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	13
> Contrats d'agriculture durable : la Région généralise son accompagnement de la transition agroécologique	
> Foncière agricole d'Occitanie : une offre concrète pour soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs	
> Occit'Alim : la Région enrichit son offre de nouveaux produits locaux pour la restauration collective	
> Projets alimentaires territoriaux : l'Occitanie en tête pour favoriser des dynamiques collectives pour une alimentation locale et de qualité	
CONCLUSION : EN OCCITANIE, UN AVENIR PARTAGÉ ET CONCERTÉ	15
> Printemps citoyen : l'engagement et la citoyenneté à l'honneur	
> Création de la Fondation des bénévoles pour soutenir et valoriser l'engagement citoyen	
CALENDRIER 2022 DES GRANDS PROJETS DE LA RÉGION OCCITANIE	17

Édito

Mon cap est clair : je ne céderai rien à la fatalité ou à la facilité, au contraire, je me battraï pour que ma région et mon pays sortent grandis de ces crises : plus solides et plus solidaires



Aujourd'hui, pas un jour ne se passe sans que des signaux d'alarme ne soient tirés : ceux de la crise climatique, de la crise sanitaire, de la crise économique et bien sûr, plus criant que jamais cette année, de la crise démocratique.

Je n'apprécie pas les grands discours moralisateurs, qui n'ont d'autres objectifs que d'inquiéter et soumettre le peuple français. **Moi, je suis une élue de la France du faire : je ne palabre pas, j'agis. Je ne critique pas, je propose. Je ne méprise pas, j'écoute puis je décide.**

Et ce que j'entends, ici en Occitanie comme dans les autres territoires français, c'est cette envie de croire que tout est encore possible. Nos jeunes surtout, qui marchent pour le climat et s'engagent pour la démocratie, nous demandent - aux politiques, chefs d'entreprise, intellectuels ou journalistes - d'utiliser notre « pouvoir de faire » pour redresser le cap, en éveillant les consciences et en agissant concrètement, utilement et avec bon sens. **Le pouvoir d'achat pour une vie digne des Français doit être notre priorité**, par le travail justement rémunéré et la solidarité lorsqu'on rencontre une période difficile.

Sans naïveté, ni pêché d'optimisme, je veux croire que **les crises auxquelles nous faisons face aujourd'hui sont une opportunité. L'opportunité de retrouver le chemin de notre souveraineté** en choisissant de reprendre le contrôle de notre destin.

Nous retrouverons cette souveraineté par un volontarisme en acte. C'est le sens de la création du fonds souverain pour l'Occitanie et du nouveau label 'Fabriqué en Occitanie' que nous venons de lancer. Pour faire face à la crise climatique, nous développons massivement les énergies renouvelables. La France a tous les atouts à sa disposition pour devenir un leader en la matière. C'est la raison pour laquelle j'ai engagé l'Occitanie dans cette voie. De même que nous investissons pour garantir à nos agriculteurs des débouchés en circuits courts, tout en les accompagnant vers une agriculture durable, capable de leur garantir une vie décente. Toutes ces mesures, nous les portons avec les citoyens d'Occitanie, dans le cadre de notre Pacte vert. **Mon cap est clair : je ne céderai rien à la fatalité, au contraire, je me battraï pour que mon pays et ma région sortent grandis de ces crises, plus solides et plus solidaires.**

Retrouver notre souveraineté, c'est aussi permettre à la démocratie de retrouver un second souffle. C'est le sens de mon engagement en faveur de la démocratie citoyenne. **Depuis 5 ans, la participation des Français aux élections n'a pas dépassé le seuil des 50%... alors même que toutes les enquêtes démontrent que les citoyens se sentent de plus en plus concernés par les enjeux sociétaux et sociaux.** La confiance qui ne se donne plus dans les urnes, se doit d'être regagnée, mais pas avec des mots : avec des actes. Lors de la Convention citoyenne pour l'Occitanie, les habitants ont pu s'exprimer et porter des projets, des ambitions. Quand les premières actions se sont concrétisées, plusieurs participants ont fait part de leur satisfaction de voir que des choses étaient toujours possibles avec « les politiques ». **Alors cette année encore, nous retournerons à la rencontre de tous les habitants d'Occitanie notamment des jeunes, pendant le Printemps citoyen, pour leur montrer que oui, tout est possible !**



Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Souveraineté économique

400 M€ DE FONDS SOUVERAIN ENGAGÉS PAR LA RÉGION POUR LA RÉINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS

Afin d'assurer l'autonomie de la région sur le plan économique, accélérer la transition écologique du territoire et favoriser l'émergence de l'économie de demain, la Région Occitanie poursuit le déploiement de sa stratégie industrielle de (re)localisation via l'accompagnement de projets destinés à créer de l'emploi industriel autour de cinq filières prioritaires : santé, agroalimentaire, énergies renouvelables et transition énergétique, mobilités et numérique. Pour ce faire, elle a lancé deux Fonds souverain, l'un dédié à la souveraineté économique (200 M€) et l'un à la transition énergétique (200 M€).

Pour mener à bien sa stratégie de réindustrialisation, la Région s'appuie sur des filières déjà engagées vers la réindustrialisation, la relocalisation d'activités et de savoir-faire telles que par exemple les filières biothérapies ou hydrogène. La Région contribue également à la relance de certaines filières comme celles du Textile, Laine, Cuir.

► Un fonds souverain de 200 M€ au service de la souveraineté économique, celles des entreprises et de l'emploi

► L'ARIS (Agence Régionale des Investissements Stratégiques) destiné à accompagner financièrement des entreprises et porteurs de projets pour la relocalisation ou la localisation d'activités concourant à la souveraineté, la résilience économique de la Région et à l'émergence de l'économie de demain dans les 5 secteurs prioritaires de la Région. Dotée de **54 M€ sur les 5 premières années**, l'ARIS a pour objectif d'accompagner sur cette période entre 30 et 40 projets, permettant de créer ou sauvegarder jusqu'à **4 000 emplois**. **Dépassant largement ses objectifs pour la première année, l'ARIS a déjà validé 11 projets, sur les 49 reçus**, pour un montant de 14,8 M€, (confidentiels jusqu'à la finalisation des dossiers) et 17 sont en cours d'instruction pour un investissement prévisionnel compris entre 15 et 20 M€.

► **Épargne Occitanie : 1^{er} portail régional de financement participatif et citoyen** créé en collaboration avec la CCI d'Occitanie et opéré par Wiseed. Cette plateforme propose aux habitants de la région de mobiliser leur épargne afin de contribuer au financement de l'économie locale et des entreprises régionales pour créer de l'emploi. **Une campagne de promotion sera lancée fin janvier 2022 afin de promouvoir auprès des habitants d'Occitanie cette solution d'investissement local.** Elle sera suivie de la création d'un mécanisme de garantie permettant de rendre ces investissements encore plus attractifs.

Depuis avril 2021, 360 dossiers ont été reçus, 13 financements déjà engagés (1,5 M€), et 4 dossiers sont en cours de financement.

► **Fonds IRDI Impulsion** : pour **renforcer le financement à long terme des entreprises et les aider à rebondir après la crise**, le fonds IRDI Impulsion finance les PME et ETI régionales confrontées à des difficultés ponctuelles, alors qu'elles étaient économiquement viables avant l'impact subi. La Région contribue à hauteur 8 M€ pour mobiliser 60 M€ de capital-rebond. (45 M€ mobilisés à ce jour).

► FOCUS SUR... Des exemples de projets qui bénéficient déjà du Fonds souverain de 150 M€

► **Éco-Tech Ceram** (secteur d'activité : énergies renouvelables et transition énergétique), basé à Perpignan (66), spécialisé dans la **production de solutions de batteries thermiques à technologie céramique**. L'entreprise développe une solution de valorisation de chaleur fatale qui consiste à récupérer la chaleur habituellement « perdue » lors de procédés industriels. Cette solution permet de stocker cette chaleur, dans un éco-stock, et de la valoriser sous forme de chaleur ou d'électricité. **L'ARIS investit 700 000€ dans ce projet qui générera 66 emplois.**

► **Vélo Factory** (secteur d'activité : mobilités), basé à L'Isle Jourdain (32). La Région accompagne à hauteur de **600 000€** le projet de **localisation d'une unité d'assemblage** destinée à répondre aux difficultés d'approvisionnement de vélos et composants et à une quasi-dépendance asiatique. Grâce à ce projet la **création de 20 emplois** est prévue au second semestre 2022.

► **Medgame** (secteur d'activité : santé), basé à Nîmes (30), développe un projet de **plateforme mobile et innovante de formation aux étudiants en médecine et aux médecins**. L'ARIS participe à hauteur de **900 000€** et **31 emplois seront créés**.

► **ST COMPOSITES** (secteur d'activité : mobilités), basé à Labège (31), est spécialisé dans la construction de sous-ensembles **composites pour le secteur aéronautique**. Dans le cadre de sa stratégie de diversification, l'entreprise va construire des pièces pour le secteur des télécommunications, des drones, ou du marché du luxe. Ce projet permettra la **création de 30 emplois**. L'ARIS intervient à hauteur de **800 000€**.



Nouveauté : Un Fonds de 50 M€ dédié à la transformation et à la relance

En complément du Fonds souverain régional et comme elle s'y était engagée, **la Région Occitanie met en place un nouveau Fonds Transformation Relance Occitanie doté de 50M€, en partenariat avec les sociétés M Capital et Tikehau, ainsi qu'une vingtaine d'assureurs français engagés dans le dispositif Obligations Relance du Plan France Relance.**

Cet engagement régional a pour objectif de **soutenir sous forme d'Obligations Relance les PME et ETI d'Occitanie de tout secteur dans leur croissance et leur transformation après la crise sanitaire, notamment celles engagées dans une transition écologique.** Les *Obligations Relance* sont assimilables à des quasi-fonds propres avec un remboursement à leur terme de huit ans, et un taux d'intérêt d'environ 5%.

En investissant aux côtés des assureurs français, **la Région Occitanie donne aux PME et ETI d'Occitanie l'opportunité de bénéficier massivement de ce dispositif.** Des discussions avancées sont d'ores et déjà en cours avec plusieurs entreprises industrielles régionales. Un **premier investissement de près de 20M€ via ce fonds est en cours de finalisation avec le groupe ACTIA, basé à Toulouse et spécialisé dans la conception, la fabrication et l'exploitation de composants électroniques** pour la gestion des systèmes dans les domaines de l'automotive, de l'aéronautique, du ferroviaire, des réseaux de télécommunications ou de l'énergie.

► 200 M€ seront consacrés au Fonds souverain de la transition énergétique en cours de construction dédié à l'énergie et au climat en Occitanie

Grâce à l'engagement volontariste de la Région notamment pour développer des filières énergétiques, l'écosystème est désormais prêt à accueillir des investisseurs pour accélérer la transition écologique en Occitanie et conforter sa place stratégique dans la souveraineté énergétique française. Le fonds de la transition écologique **mobilise ainsi les investisseurs régionaux, nationaux ou internationaux pour développer leurs projets en Occitanie** tels que : l'hydrogène renouvelable avec le projet Corridor H2, l'éolien flottant avec les deux fermes commerciales prévues en Méditerranée ou les projets EnR structurants autour des projets notamment photovoltaïques sur des sites dégradés.

La Région Occitanie investira 10 M€ dans ce fonds avec pour ambition d'atteindre une levée de fonds globale de 200 M€ d'ici deux ans. Grâce aux effets de levier financier, ce fonds permettra la réalisation de près de 3 milliards d'euros de projets autour de ces thématiques d'ici à fin 2027 sur le territoire.

► FOCUS SUR... FITEEO, : un financement pour la décarbonation industrielle et tertiaire en Occitanie

Lancé fin décembre 2021, FITEEO (Financier pour l'Industrie et le Tertiaire de l'Efficacité Énergétique en Occitanie) est un **financement spécifique pour la décarbonation des entreprises industrielles et tertiaires en Occitanie**. Fruit de la collaboration entre l'AREC et GreenFlex, FITEEO est une **solution clé en main des projets de transition énergétique des entreprises sur leurs sites, de la conception jusqu'à l'investissement d'un partenaire externe**. Le premier projet de FITEEO est le projet de décarbonation de Villeroy et Boch à Valence d'Agen. Celui-ci consiste en la mise en place de différentes solutions permettant d'améliorer les consommations thermiques sur le site : de nouveaux séchoirs, des échangeurs de chaleur, de l'isolation et des solutions de récupération de chaleur sur les cuves et fours. **FITEEO portera l'investissement, à hauteur de 3 M€, après avoir finalisé les conditions contractuelles avec Villeroy et Boch et l'ADEME.**



Souveraineté sanitaire

PROXIMITÉ ET AUTONOMIE AU CŒUR DE L'ACTION RÉGIONALE

► **GIP Santé : pallier le manque de personnels de santé dans les déserts médicaux**

Recruter **médecins, infirmières et infirmiers, ou encore sages-femmes** pour exercer dans les « déserts médicaux » ou les zones risquant de le devenir, là où le secteur libéral est insuffisamment implanté, c'est l'objectif du **service public régional de santé de proximité** que la Région Occitanie a décidé de créer.

Géré via une structure dédiée (Groupement d'Intérêt Public (GIP)), ce nouveau service public permettra à la fois le recrutement et la rémunération des professionnels de santé, la création, ainsi que la pérennisation et la gestion des centres de santé dans lesquels exerceront les professionnels de santé. Il sera également synonyme de mieux vivre avec des conditions d'exercice facilitées pour les médecins salariés : prise en charge des démarches administratives avec l'ARS et l'Assurance maladie, locaux équipés en matériel médical, et secrétariat médical en appui.

200 médecins, sages-femmes et infirmiers seront ainsi recrutés, dont une vingtaine dès 2022.

Pour ce faire, **la Région a proposé** aux collectivités locales - Communes et Intercommunalités - **via un appel à manifestation d'intérêt lancé** en octobre dernier, d'intégrer le GIP chargé de gérer ce nouveau service public de santé. **A l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, 14 premiers territoires, comprenant 19 communes ont été retenus par la Région :**

- Les Cabannes (09)
- Sainte Croix Volvestre (09)
- Durban Corbières (11)
- Séverac d'Aveyron (12)
- Jonquières Saint-Vincent (30)
- Saint-Gilles (30)
- Aspet (31)
- Montréjeau (31)
- Saint-Gaudens (31)
- Boulogne-sur-Gesse (31)
- Lodève (34)
- Salviac (46)
- Cazals (46)
- Lourdes-Barousse (65)
- Millas (66)
- Castelsarrasin (82)
- La ville-Dieu-du-Temple (82)
- Saint Porquier (82)
- Verdun-sur-Garonne (82)

Ainsi, la recherche de médecins généralistes souhaitant être employés par la région sur ces territoires s'accélère afin que ces premiers centres de santé soient opérationnels progressivement à partir du 1^{er} juillet 2022.

► FOCUS SUR... La Région accompagne les lycées face au COVID 19

Afin de garantir la sécurité sanitaire des lycéens ainsi que celle des personnels des lycées, la Région est mobilisée depuis le début de la crise pour fournir gratuitement matériel sanitaire et masques. **Au total plus de 10 millions de masques** (chirurgicaux, tissus et FFP2) **ont ainsi été distribués.**

Parallèlement, comme la Région s'y était engagée, dès la rentrée de septembre 2021, **les 224 lycées d'Occitanie ont été équipés d'un capteur CO² mobile.** Fabriqués en Occitanie, ces appareils mobiles permettent de signaler les zones où le renouvellement de l'air est déficitaire et ainsi de déclencher les mesures correctives nécessaires, comme l'aération des salles et l'amélioration de la ventilation.

Compte tenu du contexte actuel, la Région déploiera prochainement de nouveaux capteurs dans les lycées d'Occitanie. L'objectif étant que les établissements puissent disposer de deux capteurs chacun.



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

► Occitanie Protect : mobiliser et relocaliser les savoirs-faires industriels pour plus d'autonomie

Au plus fort de la crise sanitaire et alors que la population, et notamment les personnels de santé, avaient besoin de masques pour se protéger, les défaillances de l'Etat ont mis en lumière une dépendance industrielle préoccupante de notre pays.

Face à ce constat, la Région Occitanie s'est mobilisée dès avril 2020 pour soutenir et accompagner les entreprises régionales dans la production de masques fabriqués in Occitanie avec la création de la société « Occitanie Protect » et construire une véritable filière sanitaire locale. Portée par les agences régionales AREC et Ad'Occ, elle accompagne les entreprises produisant du matériel sanitaire, ou pouvant réorienter leur production dans ce domaine afin d'adapter, augmenter ou réorienter leur capacité de production et ainsi **répondre à la demande en masque et assurer la sécurité sanitaire des habitants.**

L'accompagnement proposé par Occitanie Protect a permis à des entreprises dont le secteur était en crise de consolider ou développer leur activité. A l'image de l'usine automobile SAGE à Laroque-d'Olmes (09) qui a pu, en réorientant une partie de sa production pour la fabrication de masques, compenser la baisse enregistrée sur les commandes automobiles et ainsi préserver son activité. De même, l'entreprise textile Tissage Cathare de Levalanet (09) a pu redéployer son activité sur la confection de masques et passer de 4 à une vingtaine de salariés. Occitanie Protect, en partenariat avec l'entreprise toulousaine PYLOTE, Biotex Technologie, Tissage cathare, a également développé un masque virucide, 100% fait en Occitanie qui aujourd'hui s'exporte vers des marchés étrangers (suisse notamment).

Au total, 3M€ ont été mobilisé par la Région via Occitanie Protect, permettant la vente de plus de 2,9 millions de masques, le maintien de 208 emplois et la création d'une quarantaine d'autres.

► FOCUS SUR... Achat de masques : la Région choisit le 100% français

Alors que 80% des masques utilisés en France aujourd'hui viennent de Chine*, contre 20% issus de France, **la Région Occitanie a fait le choix du 100 % français**, en privilégiant le plus possible la fabrication locale et respectueuse de l'environnement. Aussi, **en 2021, 100% des commandes passées par la Région ont été réalisées auprès d'entreprises françaises**, dont 58% pour des entreprises basées en Occitanie, telles que Prism (34), Solutio (31) ou via Occitanie Protect.

* Source : Syndicat des fabricants de masques français

Souveraineté et transition environnementales

CONCILIER ÉCONOMIE, ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

► Eco-construction : la Région prépare l'avenir du bâtiment durable

Afin d'accompagner le BTP dans une démarche de réduction des émissions carbone et de préservation de la biodiversité, la Région a construit en 2021 le Plan Bâtiment Durable Occitanie. Mobilisant l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques des travaux publics et de l'immobilier, ce plan vise le **développement de l'écoconstruction**, plus respectueuse de l'environnement et plus économe en ressources naturelles, et la **réduction de 26% de la consommation d'énergie de ces secteurs**. Pour y parvenir, ce plan mise notamment sur la limitation des déchets de chantier et leur recyclage via la valorisation des filières de l'économie circulaire, l'utilisation de matériaux locaux et bio, le soutien à l'innovation en matière de construction ou le développement des savoirs faire régionaux. En 2021, la Présidente de Région a missionné Didier Cardinal, membre du CESE, pour identifier avec les acteurs de l'habitat les freins à la transition écologique dans le secteur immobilier. La mission, en cours de finalisation, conduira à la remise d'un rapport en février prochain, permettant de dégager les premières pistes pour un futur **Plan Habitat Durable** dédié afin de renforcer et généraliser notre action.

La Région développe dans le même temps l'utilisation des nombreuses ressources naturelles dont l'Occitanie dispose, pour réinventer les modes de construction et participer à la création d'un cercle vertueux, entre développement des filières traditionnelles locales et décarbonation du secteur du BTP. C'est dans cet esprit que la Région mène un travail de fond avec les différentes filières agricoles présentes sur le territoire, **en mobilisant ses contrats Agriculture durable et sa capacité à investir**, en tant qu'actionnaire, aux côtés des acteurs locaux. **Parmi les secteurs visés, celui du bois** : 2^{ème} forêt de France, l'Occitanie a un fort potentiel pour développer une filière de bois d'oeuvre, à la valeur ajoutée supérieure à celle du bois destiné à l'industrie du papier. **Le secteur du textile**, considéré comme prioritaire par la Région dans sa stratégie de relocalisation, a fait l'objet d'un contrat de filières Textile, Laine, Cuir, prochainement signé avec les acteurs des filières. **La filière Pierre et Terre** présente elle aussi un fort potentiel, avec notamment la présence de nombreuses carrières sur le territoire.



► **FOCUS SUR... Création d'une nouvelle filière en Occitanie de production de géotextiles en fibres naturelles**

Avec le lancement d'un grand projet structurant autour des **géofilets en fibres naturelles 100% local et 100% biodégradables**, la Région Occitanie se positionne comme pionnière. Cette innovation offrira une **diversification écologique et industrielle** aux entreprises tout en contribuant à la **relance de la filière lainière locale**.

Porté par la Région, à travers l'AREC, les acteurs locaux du monde agricole (éleveurs, syndicats et chambre d'agriculture) et les industriels (Traitex, Superyarn, SAGE et Biotex Technologies), ce projet de filière vise à **produire des géotextiles pour les besoins de travaux de génie écologique ou de génie civil, à partir de fibre végétales et animales issus de productions agricoles** provenant pour partie d'Occitanie. Au-delà de **recréer un écosystème de collecte de laine et de valoriser les laines locales**, la Région proposera ainsi **une alternative aux géotextiles d'importation tout en revitalisant la vallée de l'Ariège**.

Pour ce faire, **14 M€ vont être investis par la Région et les acteurs industriels locaux**. Cet investissement permettra notamment la **réhabilitation d'une friche industrielle de 20 000 m² à Villeneuve d'Olmes** en Ariège avec pour objectif d'y produire **20 millions de m² de géofilets par an** à destination des marchés publics et privés pour la stabilisation des sols. Ce projet permettra la **création d'une quarantaine d'emplois** sur le nouveau site à Villeneuve d'Olmes dans le cadre de la création d'une nouvelle entreprise d'ici 2023.

Les géofilets, qu'est-ce que c'est ?

Les géofilets en fibres naturelles sont des « tissus » 100% biodégradables et écologiques qui servent au maintien et à la végétalisation des talus. Ils sont essentiellement destinés aux travaux du bâtiment, du génie civil et de l'agriculture. Ces géotextiles en fibres naturelles biodégradables sont utilisés pour le contrôle de l'érosion des talus et des berges ainsi que pour le paillage des massifs floraux et des haies.

► **La Région booste la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements**

La Région a accéléré le rythme des rénovations énergétiques sur le territoire avec la **généralisation de l'éco-chèque logement** soutenant la réalisation de travaux énergétiques. 820 000 chèques ont ainsi pu être délivrés depuis 2016, grâce à un soutien régional de 105 M€ ayant permis de générer 850 M€ de travaux. Elle a également lancé en 2019, d'un **Plan Bâtiment Durable Occitanie (2020 – 2030)** pour coordonner l'action de l'ensemble des acteurs socio-professionnels, du bâtiment et de l'immobilier.

Depuis janvier 2021, **Rénov'Occitanie accompagne également les habitants dans leurs démarches de rénovation thermique**. Ce service public de proximité repose sur un réseau de 31 guichets uniques mis en place avec l'aide de partenaires comme les Départements, les Intercommunalités, et les Parcs Naturels Régionaux. Plus de 43 000 citoyens ont déjà été conseillés permettant de générer 7,8 M€ de travaux avec un gain moyen énergétique de 62%.

De la même manière, **la Région soutient les communes et intercommunalités dans la rénovation énergétique des bâtiments publics**. Depuis 2018, elle a mobilisé plus de 18 M€ pour apporter un soutien financier aux travaux améliorant la performance énergétique des Bâtiments Publics. Au total, ce sont plus de **700 opérations qui ont ainsi été accompagnées**.

► Eau : la Région veut assurer la gestion des installations hydrauliques du territoire

Afin de garantir la bonne gestion de la ressource en eau sur son territoire, la Région est candidate à la reprise des concessions hydrauliques appartenant à l'État, et gérées par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), en particulier autour du réseau de la rivière Neste essentiel pour de nombreux usages de l'eau (agricoles, environnementaux...). **En investissant dans ces concessions, la Région veut rendre son territoire encore plus résilient face au changement climatique.** 2 M€ sont d'ores et déjà prévus pour participer, aux côtés de la Région Nouvelle Aquitaine, à la recapitalisation de la CACG qui pourrait devenir le nouveau bras armé d'une nouvelle politique régionale de la gestion quantitative de l'eau dans l'Ouest du territoire.

► Fabriqué en Occitanie : favoriser les circuits courts pour diminuer l'empreinte carbone

A présent que la bataille a été remportée sur la promotion des produits d'Occitanie, agricole comme viticole, la Région s'attache désormais à promouvoir et faire rayonner les savoir-faire pour soutenir l'emploi local sur le territoire. Partant du constat que **70% des produits de consommation peuvent être conçus en Occitanie,** la Région a lancé en décembre dernier la signature régionale 'Fabriqué en Occitanie'. Il s'agit de proposer un outil fédérateur permettant de faciliter le repérage des entreprises représentatives d'un savoir-faire régional. Elle se concrétisera avant la fin de l'année par la création d'une association de préfiguration qui associera de nombreux partenaires des filières et les chambres consulaires, notamment les Chambres de métiers et de l'artisanat et les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Vêtements, chaussures, cosmétiques, parfum, mobilier... toutes les manufactures sont sur notre territoire. 'Fabriqué en Occitanie' favorisera les circuits-courts et répondra aux aspirations des consommateurs et des marques de trouver et proposer de plus en plus de produits porteurs de sens, locaux, et traçables.

L'objectif : conforter l'activité et l'attractivité des entreprises régionales, et donc de l'emploi, tout en luttant contre le dérèglement climatique en favorisant les circuits courts.



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

Souveraineté alimentaire

LA RÉGION ACCÉLÈRE LA TRANSFORMATION DE SON MODÈLE AGRICOLE

De la production à la promotion des produits locaux, en passant par la transformation et la distribution, la Région met en place et soutient de nombreuses actions en faveur de la relocalisation de l'alimentation. En misant sur la qualité et la diversité des produits et terroirs d'Occitanie, premier territoire bio de France, elle accompagne la transition de l'agriculture régionale vers un modèle plus respectueux de l'environnement, plus juste pour les producteurs et garante d'une alimentation de qualité pour les habitants.

► Contrats d'agriculture durable : la Région généralise son accompagnement de la transition agroécologique

Après une phase d'expérimentation qui a permis d'accompagner **60 premiers exploitants agricoles volontaires**, la Région Occitanie pérennise les contrats d'agriculture durable. Les premiers contrats ont été finalisés fin 2021.

Concrètement ce nouveau dispositif permettra de **mieux accompagner les agriculteurs qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable**. Ils pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part des structures d'accompagnement retenues par la Région. Cet accompagnement permet de définir les besoins et potentiels de l'exploitation ainsi que le projet de transition. Ensuite l'agriculteur pourra signer un contrat avec la Région, et solliciter les aides financières les plus adaptées à son projet.

► Foncière agricole d'Occitanie : une offre concrète pour soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs

Le renouvellement des générations et la conservation du foncier agricole sont des enjeux majeurs pour maintenir la production agricole. Pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs, la Région a lancé à titre expérimental en 2020 la Foncière agricole d'Occitanie qui se porte acquéreur des terrains agricoles pour les louer à faible coût aux agriculteurs. Elle **leur permet ainsi de prioriser les investissements matériels nécessaires à l'exploitation dès les premières années d'installation, tout en sécurisant l'accès au foncier afin de lisser leur endettement**.

La foncière restera propriétaire des terrains pendant une durée de 7 à 9 ans. L'agriculteur sera alors locataire pendant la durée de portage, et pourra acquérir son foncier à la fin de cette période. Les loyers perçus par la foncière ainsi que les cessions permettront de financer de nouveaux projets. Suite à une première phase d'expérimentation en 2021, la foncière sera opérationnelle au **premier semestre 2022**.



► Occit'Alim : la Région enrichit son offre de nouveaux produits locaux pour la restauration collective

Créée par la Région en 2020, Occit'Alim est **une place de marché digitale** qui vise à simplifier et accroître l'approvisionnement en produits locaux, de qualité et bio en restauration collective, dans le respect de la commande publique. Elle s'adresse notamment dans un premier temps aux lycées publics de la région engagés dans la démarche « **L'Occitanie dans mon assiette** », qui vise à atteindre 75% de produits locaux et de qualité dans les repas servis aux lycéens d'ici 2026. 70 lycées adhérents passent déjà par Occit'Alim pour s'approvisionner auprès de producteurs locaux. A moyen terme, la plateforme s'ouvrira à d'autres acteurs de la restauration collective. En ce début d'année, le **catalogue d'Occit'Alim s'enrichit** avec l'arrivée de fruits, légumes, viande fraîche et poisson, qui viennent s'ajouter aux produits laitiers et d'épicerie déjà disponibles. Désormais, **près de 1600 produits** sont accessibles via la plateforme.



► Projets alimentaires territoriaux : l'Occitanie en tête pour favoriser des dynamiques collectives pour une alimentation locale et de qualité

Portés par des acteurs locaux, principalement des collectivités, les PAT permettent notamment de soutenir **l'installation de nouveaux producteurs**, le développement de **circuits courts**, **l'approvisionnement des cantines** en produits locaux, **la création de légumeries** ou la sensibilisation des habitants **au bien manger**.

L'Occitanie est aujourd'hui la **première région française** en nombre de Projets alimentaires territoriaux (PAT) existants, soit **une cinquantaine** à ce jour. Aux côtés de l'Etat, la Région soutient l'émergence de ces dynamiques alimentaires locales qui renforcent le lien entre une agriculture de qualité et une consommation alimentaire responsable, tout en préservant les spécificités agricoles et les besoins des territoires sur lesquelles elles s'inscrivent.





EN OCCITANIE, UN AVENIR PARTAGÉ ET CONCERTÉ

La Région place les citoyens, les élus locaux et les acteurs socio-professionnels au cœur de sa démarche pour imaginer collectivement le devenir de l'Occitanie et de ses territoires. Depuis 2016, elle a ainsi engagé **12 budgets participatifs** (8,41 M€ pour 270 projets lauréats et 188 000 votes citoyens), **2 votations citoyennes**, **1 Convention citoyenne** et **plus de 45 concertations thématiques**. Avec le Conseil Régional des Jeunes, l'Assemblée des Territoires ou encore les Parlements de la Mer et de la Montagne, elle s'est également dotée d'**instances consultatives** permettant aux citoyens et acteurs locaux de contribuer au projet régional. Elle s'appuie par ailleurs sur le Comité Régional de la Vie Associative ainsi que sur l'Instance de Dialogue et de Concertation Occitanie autour du Handicap. C'est ainsi que la Région a adopté en novembre 2020 son **Pacte vert pour l'Occitanie**, fruit notamment du travail mené par les 100 citoyens tirés au sort pour composer la Convention citoyenne. Le Pacte vert comprend **208 propositions issues de la Convention dont 70% ont d'ores et déjà été suivies d'effets à ce jour**.

Dans la continuité du Pacte vert, cette dynamique participative et collaborative se poursuivra en 2022 avec notamment le **lancement du « Printemps citoyen » et du projet de création d'une « Fondation des bénévoles »**.

► Printemps citoyen : l'engagement et la citoyenneté à l'honneur

Le Pacte vert pour l'Occitanie comprend une mesure, issue de la Convention citoyenne, portant sur la « **création d'un événement annuel d'échelle régionale dédié à la promotion et à la mobilisation autour de l'engagement et de la citoyenneté** ». La Région a donc engagé la création du « **Printemps citoyen en Occitanie** » qui se déroulera en mai/juin 2022. Elle prévoit notamment l'organisation d'un événement « temps fort » à Montpellier.

A l'issue d'un appel à candidatures, la Région labellisera des événements qui touchent à l'engagement et à la participation citoyenne dans tous les territoires. **Une attention particulière sera portée à la jeunesse avec un focus sur le public des 16 - 30 ans**.

Les modalités et conditions de participation à l'appel à candidatures seront présentées en février 2022 sur le site internet : laregioncitoyenne.fr.

► FOCUS SUR... laregioncitoyenne.fr

Pour accompagner et faciliter la participation du plus grand nombre au projet régional, la Région propose depuis septembre 2018 une plateforme web dédiée : <https://www.laregioncitoyenne.fr/>.

Depuis son lancement, elle a proposé **21 démarches participatives**, a enregistré **plus de 1,8 million de visites** et compte aujourd'hui **plus de 170 000 comptes citoyens**.



► **Création de la Fondation des bénévoles pour soutenir et valoriser l'engagement citoyen**

Acteurs incontournables du développement régional, les associations apportent une contribution majeure au projet d'une Région inclusive et solidaire. Elles contribuent à l'emploi local ainsi qu'à la vie sociale, culturelle, sportive et citoyenne grâce à l'engagement des bénévoles. À ce titre, la Région se mobilise pour les accompagner en consacrant en 2022 un budget de **30,6 M€ dédié aux projets associatifs**.

Pour l'avenir, compte tenu des remontées du terrain associatif (voir encadré), la Région a souhaité **aller plus loin en engageant un projet de création d'une « Fondation des bénévoles »**. Elle vise ainsi à favoriser l'engagement bénévole dans une période de tension forte pour les associations qui font face à une raréfaction du bénévolat et à un vieillissement des bénévoles actifs. Le statut de Fondation permettra notamment la captation de fonds et le développement de partenariats pour financer et porter des projets d'intérêt général à but non lucratif ayant pour objectif de développer le bénévolat en Occitanie.

► **Des besoins renforcés dans le contexte de crise sanitaire**

Selon une enquête du **Mouvement Associatif** réalisée en 2021, **58%** des associations d'Occitanie mettent en avant la perte de contact avec certains bénévoles du fait de la crise COVID et de l'arrêt ponctuel des activités ; **48%** ont pour préoccupation immédiate la (re)mobilisation des bénévoles ; **67%** jugent leur situation concernant le bénévolat difficile voire très difficile.

Il s'agira ainsi de redonner une valeur à l'engagement associatif sur le long terme notamment en direction des jeunes, de lutter contre le désengagement bénévole ou encore d'agréger de nouvelles sources de financement et de soutien aux associations. En lien avec le monde économique et académique, elle constituera également un laboratoire d'innovation sociale.

Le projet de création d'une « Fondation des bénévoles » fait actuellement l'objet d'une **concertation débutée le 7 décembre dernier lors de la journée des bénévoles du sport. Elle se poursuivra en 2022 auprès notamment des têtes de réseaux associatives et des mouvements de l'éducation populaire.**

En 2022, la concertation continue en Occitanie

Plusieurs temps forts marqueront l'année en matière de concertation et de participation citoyenne.

- Lancée le 17 décembre dernier, la **concertation citoyenne « bâtissons ensemble la nouvelle stratégie européenne et internationale »** se déroule jusqu'au 30 avril.
- Lancement de la concertation sur le transfert à titre expérimental des routes nationales de l'Etat à la Région Occitanie : Acte 1 sur la RN88 qui se déroulera à partir du **20 janvier en Aveyron et en Lozère**.
- Ouverte le 14 décembre dernier, l'**enquête publique dans le cadre de la phase 1 du projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan** se déroule jusqu'au 27 janvier.
- En parallèle, la Région a lancé en ce début d'année la **refonte de sa charte de la citoyenneté**, projet qui associe élus, services, citoyens et acteurs du territoire pour définir ses engagements en matière de participation citoyenne, consolider ses actions et continuer d'innover en proposant de nouveaux modes de participation.
- Par ailleurs, l'année sera également marquée par des **concertations thématiques auprès des collectivités, élus et acteurs locaux** concernant les grandes compétences régionales : **Tourisme ; Sport ; Economie, emploi et formation ; Transitions environnementales ; Formations sanitaires et sociales**. Elles viendront alimenter la nouvelle stratégie régionale « Transformation, Innovation, Emploi, Croissance » qui devrait être adoptée mi 2022, ainsi que le nouveau Schéma régional des formations sanitaires et sociales qui sera adopté en mars 2023.

Calendrier 2022 des grands projets de la Région Occitanie

1^{er} trimestre 2022

→ SERVICE PUBLIC : Ouverture de la nouvelle Maison de Ma Région à Alès et inauguration de celle de Millau

Le réseau des Maisons de Ma Région rapproche les services régionaux des habitants, en les informant, les conseillant, et les orientant grâce à la présence des services de l'agence de développement économique Ad'Occ, de l'emploi formation et des transports. Le Maison de Ma Région d'Alès, après l'ouverture de Saint-Gaudens et Millau fin 2021, est le 19^{ème} espace ouvert sur le territoire régional.

→ ÉCONOMIE ET EMPLOI : Lancement du Pacte pour l'Embauche

Priorité régionale depuis 2016, l'emploi, la formation et l'aide aux entreprises est au coeur de l'action régionale. En 2022, la Région, dans une démarche partenariale forte, accentue son action en faveur du retour à l'emploi en proposant un panel complet de solutions concrètes pour agir sur les freins à l'embauche.

→ TRANSPORT ET MOBILITÉ : La Région poursuit son engagement

- ▶ Signature des conventions de financement des **Lignes Nouvelles Grande Vitesse Montpellier-Perpignan et Toulouse-Bordeaux**
- ▶ Pose de la première pierre de la **Gare de Figeac**
- ▶ Lancement de la concertation sur le transfert des **routes nationales** de l'État à la Région Occitanie : Acte 1 sur la RN88

→ TRANSITION ÉCOLOGIQUE: La filière hydrogène se renforce et la concertation sur le plan nature Noé démarre

- ▶ **Inauguration de l'usine de production d'hydrogène vert Hyport** à Blagnac : création d'un fonds d'investissement, transport, stockage, consommation et production d'hydrogène vert, avec le lancement d'Hyport, la Région Occitanie confirme sa position de leader.
- ▶ **Lancement de la concertation sur le plan régional en faveur de la nature "Noé".**
- ▶ **Lancement d'une consultation sur le site participatif de « La Région citoyenne ».**

→ SANTÉ : Démarrage de la formation aux gestes de premiers secours

Grâce à ces formations, ce sont 2 000 vies qui peuvent être sauvées chaque année en Occitanie. Sur la base du volontariat, tous les bénéficiaires de la Carte Jeune pourront ainsi se former au sein de centres habilités.

→ CULTURE : la collection Franco s'ouvre au public et Molière est mis à l'honneur

- ▶ **Inauguration du Musée d'art moderne de Céret,**
- ▶ **Commémoration des 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière.**

2^{ème} trimestre 2022

➔ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : Lancement du premier printemps citoyen en Occitanie

Très active en matière de participation citoyenne, la Région confirme son engagement en lançant le premier printemps citoyen qui permettra de mettre à l'honneur l'engagement des habitants, des porteurs de projet, des militants culturels et sportifs dans ce domaine. 2022 sera également l'année de la refonte de la **charte régionale de l'engagement citoyen**.

➔ ÉCONOMIE ET EMPLOI : Adoption des nouvelles aides régionales dans le cadre de la stratégie "emploi croissance"

Cette stratégie recouvre à la fois les aides aux entreprises, mais également aux agriculteurs, aux professionnels du tourisme, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la formation professionnelle.



© Sébastien Pouchard - Région Occitanie

➔ SANTÉ : Recrutement des premiers médecins pour une santé du quart d'heure

Après avoir mobilisé les communes et intercommunalités, permettant la définition des premiers territoires d'intervention, les premiers recrutements vont être lancés dans un objectif d'installation des soignants tout début juillet.

➔ ÉDUCATION : Concertation sur le futur lycée de Cournonterral

Après Gignac ouvert en septembre dernier, le lycée de Cournonterral sera le prochain lycée à ouvrir ses portes au sein du bassin d'emploi de Montpellier.

➔ AGRICULTURE : Installation de nouveaux exploitants et déploiement des contrats agriculture durable

- **Déploiement de la foncière agricole** : ce nouvel outil permettra d'accompagner l'installation de nouveaux producteurs en prenant en charge, contre location, l'acquisition des terres, permettant ainsi d'investir dans le matériel sans se surendetter.
- Généralisation des **contrats Agriculture durable**, permettant d'accompagner fortement les producteurs dans leur transition écologique.

➔ SPORTS : Pose de la première pierre du Centre de Préparation à la Haute Performance à Font-Romeu

Équipement incontournable pour la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques en Occitanie, il accueillera les plus grands sportifs français et internationaux. La Région, aux côtés de l'État et de ses partenaires, a investi plus de 50 M€ dans ce projet.

➔ CULTURE : Accompagnement des acteurs culturels, ouverture d'un nouveau lieu et Bobby Lapointe mis à l'honneur

- Après l'adoption de la stratégie "Culture partout et pour tous" en décembre dernier, la Région mène une nouvelle concertation avec les acteurs culturels pour définir les **nouvelles aides culturelles** qui seront adoptées en juin prochain.
- En première hors de Paris, la Région accueillera l'exposition "Le Rire de Cabu", en hommage au dessinateur de Charlie Hebdo.
- **Inauguration de la Villa Laurens à Agde** : cet édifice exceptionnel sera bientôt ouvert au public qui pourra y découvrir le croisement des architectures Art Nouveau, comme néo-grecque, orientale ou égyptienne.
- **Commémoration de la naissance de Léon Blum**, président du Conseil et député de l'Aude de 1929 à 1940, et de **Bobby Lapointe**, auteur compositeur et interprète français, né à Pézenas.

3^{ème} trimestre 2022

→ ÉDUCATION : Nouveau lycée et accompagnement des familles dans l'orientation des jeunes

- ▶ Dans le cadre de la rentrée scolaire, la Région annoncera les **nouvelles mesures d'accompagnement des jeunes et de leurs familles afin de permettre à chacun de choisir et de réussir son orientation** professionnelle
- ▶ **Inauguration du nouveau Lycée de Gragnague**, dans l'air urbaine de Toulouse, qui accueillera plus de 1 700 élèves.



→ TRANSPORTS ET MOBILITÉ : Réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône

L'engagement pris dès 2016 est tenu, de réouvrir, après les études nécessaires, des lignes de train du quotidien, en fonction des priorités fixées par les Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité.

→ TRANSITION ÉCOLOGIQUE : Généralisation du Revenu écologique jeunes

Après plusieurs mois d'études et d'expérimentation, la Région généralisera le Revenu écologique jeunes, afin d'accompagner les moins de 26 ans dans leurs projets de formation et de création d'activité à vocation environnementale, avec la garantie d'un revenu de près de 1 000 € toutes ressources confondues, pendant la durée de la formation ou du montage du projet d'activités..

→ AGRICULTURE : Un nouveau cap sera passé pour la transition agroécologique

La Région adoptera en fin d'année sa nouvelle **stratégie "Agriculture à énergie positive"** et lancera les **états généraux de la viticulture d'Occitanie** visant la mise en oeuvre du nouveau plan de la filière viticole. Ce sera également l'occasion de l'adoption du **plan eau**, pour préserver notre ressource.

→ CULTURE : Les langues régionales socle de notre culture commune

Après la création de l'Etablissement Public de la Langue Catalane à Perpignan et le renforcement du soutien régionale à son homologue de la langue Occitane, la Région confirmera, avec l'adoption de **sa nouvelle stratégie**, son ambition en faveur des langues régionales, terrau de la culture commune en Occitanie.



4^{ème} trimestre 2022

► TRANSPORTS ET MOBILITÉS : Montréjeau-Luchon démarre et le matériel roulant poursuit son verdissement

Après d'importantes négociation avec l'Etat pour obtenir la gestion directe des travaux de rénovation ferroviaire, la Région Occitanie entamera les travaux de la ligne Montréjeau-Luchon, en vue de sa réouverture en 2023. Cette ligne accueillera les premières rames de train liO à hydrogène vert.

Les cars de la Région, qui assurent les trajets interurbains, s'équiperont cette année de moteurs à hydrogène, par le process du retrofit.

► AGRICULTURE : Agritourisme et retour attendu de Régal

Après deux années d'absence en raison de la crise sanitaire, la Région Occitanie relancera en 2022, sous une nouvelle formule, le **salon de promotion des produits régionaux Régal**, avant les fêtes de fin d'année. Elle ouvrira également, la concertation sur l'expérimentation d'une **nouvelle politique régionale en faveur de l'agritourisme**.



► RELATIONS INTERNATIONALES : L'Occitanie poursuit ses partenariats avec l'Allemagne et le Japon

La Région présentera ses atouts (produits, tourisme, économie, enseignement supérieur et savoir-faire) durant la deuxième « Quinzaine d'Occitanie en Allemagne », de même qu'elle accueillera la première « Semaine du Japon en Occitanie » et mettra en valeur ses partenaires japonais.

► SOLIDARITÉ : la Région poursuit son engagement en faveur l'égalité et la lutte contre les discrimination

La Région organisera une grande conférence régionale sur la question du handicap, afin de renforcer le partenariat avec les associations et usagers des services régionaux et accompagner les acteurs publics dans leurs actions.

CONTACT PRESSE

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

service.presse@laregion.fr

Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier - 04 67 22 81 31

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie) | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée